

Madame, Monsieur, chers parents,

Pour faire suite au courriel qui vous a été adressé par la mairie, et dans le cadre du protocole sanitaire renforcé et de Vigipirate, je vous informe qu'à partir de lundi 9 novembre, l'organisation de l'école sera la suivante :

- **Ramassage scolaire** : suspension au moins jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre
- **Garderie du matin** : les élèves de Gambetta A seront accueillis dans la salle polyvalente et installés par niveaux.
- **Arrivées** : en deux temps :

classes de **CP, CE1** et **CE1/CE2** : **à 8h20**

classes de **CE2, CM1** et **CM2** : **à 8h30**

Les élèves d'Ulis arrivent avec leur classe de référence. Les fratries concernées par les 2 groupes peuvent arriver à la fin de la première tranche d'accueil, l'aîné(e) patientera quelques minutes avant l'entrée de son groupe.

Pour que cette organisation soit efficace et pour garantir la sécurité de tous, je vous remercie de veiller à être **ponctuel** et à **quitter l'école sitôt votre enfant déposé**.

Je vous remercie de ne pas parler aux enseignants qui sont concentrés pour assurer la surveillance de l'arrivée des élèves.

A chaque fois, les élèves arrivent, vont se laver les mains, et vont se ranger devant leur enseignant qui fera l'appel de cantine et d'étude.

- **Le sens de circulation** est remis en pratique dans l'école, ce qui évite que des classes se croisent.
- **Récréations** : Elles sont maintenues par cycles mais les élèves seront accueillis par niveaux dans une zone délimitée.
- **Temps du midi** : Les élèves déjeunent par niveaux, un animateur est rattaché à chaque classe. Le mobilier est toujours désinfecté entre chaque élève. Il n'y a pas d'ateliers pour l'instant.
- **Sorties** : Attention aux nouvelles heures de sorties :

**CP, CE1** et **CE1/CE2** : **16h20** **sur le trottoir**

**CE2, CM1** et **CM2** : **16h30**

Les élèves d'Ulis sortent avec leur classe de référence.

Tout comme le matin, merci d'être ponctuel, de quitter rapidement l'école quand vous avez récupéré votre enfant et de ne pas parler aux enseignants qui sont attentifs au départ de leurs élèves.

Tout au long de la journée, le respect des gestes barrière est évidemment assuré autant que l'infrastructure de l'école le permet ; le lavage des mains est assuré à l'arrivée à l'école, avant et après chaque récréation, avant et après chaque repas ainsi que des séances d'EPS. Par précaution, invitez votre enfant à se laver soigneusement les mains dès votre arrivée à votre domicile.

Du gel hydroalcoolique est toujours disponible dans les classes, son usage se fait sous la surveillance d'un adulte.

Les salles sont ventilées au moins 15 minutes toutes les deux heures.

- **Etude** : les groupes seront organisés par niveaux si le nombre d'intervenants le permet.

**SIS** : l'enseignement en section international est maintenu ; les tables et chaises sont désinfectées en fin de matinée avant l'arrivée du groupe de l'après-midi.

**EPS** : Les activités sportives sont privilégiées en extérieur. Seuls les sports permettant de respecter la distanciation de deux mètres préconisée peuvent être pratiqués, le port du masque n'étant pas possible lors d'une activité sportive. Du matériel peut être manipulé par les membres d'un même groupe s'il est isolé ou désinfecté après usage.

**CHORALE** : la pratique de la chorale est maintenue chaque semaine par petits groupes en extérieur. Tous les participants sont masqués.

**EILE** : l'Enseignement International des Langues Etrangères (portugais à Gambetta B et prochainement arabe à Gambetta A) est autorisé par Madame la Directrice académique. Le mobilier sera désinfecté avant l'arrivée des élèves dans la classe.

L'association de soutien scolaire **La Courte échelle** est autorisée à assurer ses prises en charges au sein de l'école.

**Les adultes extérieurs à l'école ne peuvent y entrer que sur invitation et en respectant strictement les gestes barrières.**

Pour finir, **je félicite vos enfants qui portent particulièrement bien leur masque**. Je vous invite à leur en confier **au moins deux d'avance dans une petite pochette type sac de congélation** car certains se cassent (jetables), d'autres sont perdus ou salis... J'ai un petit stock de dépannage mais qui sera vite épuisé au rythme de cette semaine.

De même, il vous revient de **prendre la température de votre enfant chaque matin** avant le départ pour l'école et surveiller l'apparition d'éventuels symptômes.

**✓ Que faire si mon enfant est déclaré cas contact ? (source : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr))**

Si l'on a été en contact avec une personne testée positive à la Covid-19, il est recommandé, pour se protéger et protéger les autres, de suivre les consignes suivantes :

- **s'isoler** en restant à son domicile;
- réaliser **un test** en suivant les indications données par l'Assurance Maladie ;
- **surveiller son état de santé**.

Vous pouvez être contacté par l'Assurance Maladie en tant que personne ayant été en contact avec une personne positive à la Covid-19 : en savoir plus sur ce **[dispositif « Contact Covid »](#)**.

✓ **Que faire si mon enfant présente des symptômes?** (source : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr))

En cas de [symptômes](#), même faibles, les bonnes démarches sont les suivantes :

- **s'isoler** sans délai, rester à son domicile,
- **maintenir à distance les personnes**, y compris celles de son entourage,
- **porter un masque en cas de sortie**,
- **contacter son médecin traitant** ou, en son absence, un autre médecin de ville (ne pas se rendre directement chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital). **Si l'on n'a pas de médecin traitant**, on peut appeler le **09 72 72 99 09 (service gratuit + prix de l'appel, ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30) pour être orienté vers un médecin généraliste volontaire** pour recevoir, pendant la période de l'épidémie, des patients potentiellement atteints du Covid-19 n'appartenant pas à sa patientèle habituelle. Le médecin prescrira un [test RT-PCR](#) (pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie), remettra ou prescrira des masques chirurgicaux et détaillera les consignes d'isolement,
- **réaliser le test RT-PCR** (pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie, avec ou sans ordonnance) le plus rapidement possible dans le laboratoire spécialisé le plus proche,
- **lister les personnes de son entourage familial, amical, professionnel avec qui on a été en contact rapproché sans masque** (personnes sous le même toit, collègues partageant le même bureau ...) 2 jours avant le début des signes de la maladie jusqu'à la mise en isolement. Les coordonnées de ces personnes seront recueillies par le médecin et par les équipes sanitaires de l'Assurance Maladie, qui contacteront systématiquement ces « [personnes contact](#) ».

En cas de **difficultés respiratoires** comme un manque de souffle au moindre effort ou lors de la prise de parole, **appeler le 15** (ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes).

En cas de doute sur un médicament ou sur l'évolution des symptômes, il faut contacter son médecin.

✓ **Que faire si son test PCR (ou celui d'un membre de votre foyer) est positif?** (source : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr))

Si le test est positif, la personne contaminée doit poursuivre son [isolement](#) jusqu'à la guérison: au minimum 7 jours pleins après l'apparition des premiers signes de la maladie et 2 jours après la disparition de la fièvre.

C'est votre médecin qui précisera la fin de l'isolement.

Je vous remercie de **prévenir l'école au plus vite** et de transmettre les informations suivantes :

- **Quand le test a-t-il été réalisé ?**
- **Quand avez-vous eu le résultat positif ?**
- **Votre enfant a-t-il des symptômes ? Si oui, lesquels et depuis quand ? D'autres membres du foyer en ont-ils aussi ?**
- **Quel a été son dernier jour de classe ?**

Comme je vous l'ai annoncé avant les vacances, les familles de l'école sont prévenues de la survenue d'un cas positif par le biais d'un message publié sur le site de l'école. Merci de penser à consulter ce dernier régulièrement.

Enfin, je remercie les familles qui nous ont témoigné leur soutien suite à l'assassinat ignoble de notre collègue Samuel PATY.

Conformément aux consignes ministérielles, les classes de CM lui ont rendu hommage collectivement lundi matin après que je leur aie lu un extrait de la lettre de Jean Jaurès. Les collègues des autres classes de l'école peuvent aborder ce sujet selon l'âge des élèves.

Le premier conseil d'école sera réuni lundi soir, je vous invite à vous rapprocher des associations de parents pour leur remonter les remarques, questions ou satisfactions qui seraient les vôtres.

Mes collègues et moi-même restons disponibles pour tout renseignement complémentaire.

Je vous souhaite un très bon week-end et de prendre soin de vous.

A bientôt.

Diane BRUAS, le 6 novembre 2020